

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Repar' Asphalt**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Enrobé hydrocarboné à froid. Pur réparation de revêtements hydrocarboné.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Atab nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: bert.berge@iko.eu

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons France: +33 (3) 883 737 37

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux: néant

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2014

Nom du produit: Aquaplan - Repar' Asphalt

(suite de la page 1)

- . **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas applicable.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- . **6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Équipement de protection individuel:**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- . **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2014

Nom du produit: Aquaplan - Repar' Asphalt

(suite de la page 2)

. **Protection des mains:** Pas nécessaire.

. **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. **Protection des yeux:** Pas nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

. **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

. **Aspect:**

Forme: Solide

Couleur: Noir

. **Odeur:** Aromatique

. **valeur du pH:** Non applicable.

. **Changement d'état**

Point d'ébullition: Non déterminé.

. **Point d'éclair** 251 °C

. **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non déterminé.

. **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

. **Pression de vapeur à 20 °C:** 0,1 hPa

. **Densité:** Non déterminée.

. **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Insoluble

. **9.2 Autres informations** Aucune autre information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

. **10.2 Stabilité chimique**

. **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

. **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

. **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

. **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

. **Toxicité aiguë:**

. **Effet primaire d'irritation:**

. **de la peau:** nihil

. **des yeux:**

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

. **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2014

Nom du produit: Aquaplan - Repar' Asphalt

(suite de la page 3)

. Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

. 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

. 13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

. Emballages non nettoyés:

. Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

. 14.1 No ONU

Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports.

. 14.5 Dangers pour l'environnement:

. Marine Pollutant:

Non

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

. 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2014

Nom du produit: Aquaplan - Repar' Asphalt

(suite de la page 4)

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Contact:*Bert Bergé**e-mail : bert.berge@iko.eu***. Acronymes et abréviations: VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)****. * Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR